PROJET ÉDUCATIF

2023-2028

À l'Harricana, nous nous engageons à former et guider les citoyens de demain!

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif 2

2. Contenu du projet éducatif 2

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif 3

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1 et ..... 109)
5

4.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs) 5

4.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires 9

4.1.3. Caractéristiques liées à la réussite 9

4.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire 10

4.1.5. L'établissement d'enseignement 10

4.2. Environnement externe 10

4.2.1. Contexte socio-économique du territoire 12

4.2.2. Services offerts par les organismes 12

4.2.3. Indice de milieu socio-économique (IMSE) 12

5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite 13

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement 13

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :

  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;

- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire.

De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- Les membres de l'équipe-école Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne

- Le comité de pilotage pédagogique composé de trois enseignantes et de la direction adjointe

- La direction conseil du Centre de services scolaire Harricana

- Les membres du conseil d'établissement.

(LIP, article 74)

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement

(LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109)

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif. Ce dernier doit comporter une analyse de l'environnement externe et interne dans lequel l'établissement d'enseignement évolue.

En vue de s'assurer de faire une description du contexte qui réponde réellement aux caractéristiques et aux besoins des élèves ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu, il est recommandé de mener une consultation auprès de tous les acteurs intéressés par la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes, et de travailler en collaboration avec eux (par exemple, mener un sondage auprès des parents et de la population du quartier).

4.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs)

Taux de réussite en français et mathématique (cible 60%)

Proportion des élèves entre 60 et 70%														
	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math
	Juin 2022-2023	Juin 2022-2023	Juin 2023-2024	Juin 2023-2024	Juin 2024-2025	Juin 2024-2025	Juin 2025-2026	Juin 2025-2026	Juin 2026-2027	Juin 2026-2027	Juin 2027-2028	Juin 2027-2028	Juin 2028-2029	Juin 2028-2029
1re année	0	8,3	7,1	14,3										
2e année	16,7	16,7	8,3	0										
3e année	75	50	23,5	5										
4e année	47,4	36,8	62,5	12,5										
5e année	27,3	18,2	29,4	29,4										
6e année	33,3	33,3	27,3	9,1										

Taux de réussite en français et mathématique (cible 60%)

	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math	Français	Math
	Juin 2022-2023	**Juin 2022-2023**	**Juin 2023-2024**	**Juin 2023-2024**	**Juin 2024-2025**	**Juin 2024-2025**	**Juin 2025-2026**	**Juin 2025-2026**	**Juin 2026-2027**	**Juin 2026-2027**	**Juin 2027-2028**	**Juin 2027-2028**	**Juin 2028-2029**	**Juin 2028-2029**
1re année	91,7	100	85,7	92,9										
2e année	100	100	91,6	91,7										
3e année	100	100	100	87,4										
4e année	100	84,2	100	50										
5e année	90,9	90,9	82,3	70,6										
6e année	100	100	100	100										

Taux de réussite en lecture (60% et plus)

Fin	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	100	88					
2e cycle	94,8	92					
3e cycle	100	78,5					

Proportion d'élèves entre 60% et 70% en lecture

	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028**
1er cycle	16,7	11,5					
2e cycle	47,4	28					
3e cycle	20,0	75					

Taux de réussite en écriture (60% et plus)							
Fin	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	100	88					
2e cycle	89,5	76					
3e cycle	100	75,5					
Proportion d'élèves entre 60% et 70% en écriture							
	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	44,4	11,5					
2e cycle	57,9	32					
3e cycle	60	25					
Taux de réussite raisonner (60% et plus)							
Fin	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	100	92					
2e cycle	84,2	76					
3e cycle	100	82,1					
Proportion d'élèves raisonner (60% et 70%)							
	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	16,7	3					
2e cycle	36,8	8					
3e cycle	40	17					

Taux de réussite résoudre (60% et plus)							
Fin	**2022-2023**	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	100	96,3					
2e cycle	79	76					
3e cycle	100	75					
Proportion d'élèves résoudre (60% et 70%)							
	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**	**2028-2029**
1er cycle	11,1	15,4					
2e cycle	31,5	20					
3e cycle	13,3	14,3					

	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**
% d'élèves codés	7	7				
% d'élèves ayant un PIA	23					

* données prise au 30 septembre

	2022-2023	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**	**2027-2028**
1er cycle	1	1				
2e cycle	0	0				
3e cycle	0	0				

4.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires

CLIENTÈLE SCOLAIRE

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Passe-partout	1	1	2				
Maternelle 4 ans	9	12	9				
Maternelle 5 ans	15	15	12				
1re année	12	14	14				
2e année	19	12	14				
3e année	8	18	11				
4e année	19	9	17				
5e année	11	18	7				
6e année	15	12	19				

4.1.3. Caractéristiques liées à la réussite

Nous accueillons des élèves à la maternelle 4 ans. Cette offre de service permet de faciliter l'intégration des petits dans leur parcours scolaire et de développer les compétences requises aux apprentissages de la maternelle 5 ans.

Lorsque nous revoyons les orientations en lien avec la grille-matière, l'équipe-école a le souci d'offrir aux élèves des périodes de spécialistes qui répondent à leurs besoins. En éducation physique, les sorties en plein air sont valorisées. Le voyage des finissants de 6e année permet aux élèves de vivre des activités culturelles enrichissantes.

Les animations du midi offrent aux élèves la chance de pouvoir vivre plusieurs passions. L'OPP est présent dans l'école, des parents s'impliquent afin de mettre en place plusieurs activités variées.

4.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

L'école de Landrienne accueille autour de 110 élèves. Nous offrons des services de la maternelle 4 ans à la 6e année par l'entremise de 13 enseignants incluant les spécialistes, une directrice et une directrice adjointe.

Nous bénéficions aussi du support de 5 techniciens en éducation spécialisée et de professionnels (orthophoniste, psychoéducateur, psychologue). Notre école accueille des élèves ayant des besoins particuliers. Nous offrons beaucoup de services aux élèves. Les professionnels sont accessibles et efficaces.

4.1.5. L'établissement d'enseignement

L'école de Landrienne est constituée d'un seul bâtiment. Les couvre-planchers du secrétariat et de l'entrée ont été refaits à l'été 2022. La clôture a été réparée et solidifiée et plusieurs autres travaux sont faits pour garder notre école en bon état.

Le comité climat scolaire a travaillé fort pour mettre à jour le code de vie et le plan d'action pour un milieu sain et bienveillant. Les rapports d'incidents permettent d'assurer le suivi avec la maison et de consigner les faits. De plus, nous avons débuté l'utilisation de Mozaïk SOI pour faire la compilation des comportements majeurs et mineurs. Ceci nous permet une meilleure gestion des comportements mineurs et majeurs.

Plusieurs comités veillent à l'arrimage et à la concertation des prises de décision à tous les niveaux (pilotage pédagogique, climat scolaire, activités). Cela aide beaucoup au climat entre les membres de l'équipe-école. Avec les différents comités, la charge de travail est partagée.

Les rencontres d'équipes collaboratives aident à échanger sur les actions pédagogiques afin d'arrimer les stratégies d'enseignement entre les niveaux scolaires. Le fait de réserver des périodes à l'horaire pour les temps de concertation est une pratique gagnante à poursuivre.

4.2. Environnement externe

Nous accueillons des élèves du village de Landrienne, mais aussi des élèves d'autres secteurs qui veulent bénéficier des services offerts à notre école. La Scierie de Landrienne est une entreprise bien implantée dans le village.

La Calvette, magasin général, fait la fierté des gens d'ici. Les gens doivent se déplacer à Amos pour bénéficier des services de base. Un partenariat est bien établi avec la

municipalité de Landrienne (pompiers, bibliothèque municipale, patinoire municipale, sous-sol de l'Église, cour d'école, aréna, etc.).

4.2.1. Contexte socio-économique du territoire

Située au centre nord de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC d'Abitibi se décline en 17 municipalités, 2 territoires non organisés ainsi qu'une communauté autochtone. À forte composante rurale, près de la moitié de la population réside dans l'une des 19 communautés comptant individuellement moins de 2 500 personnes.

Population :

Avec 24 943 personnes, la population de la MRC d'Abitibi compte près de 17 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours des dernières années, la MRC a profité de l'amélioration de son bilan migratoire interrégional, ce qui a contribué à sa croissance démographique. N'échappant pas à la grande tendance au vieillissement qui frappe l'ensemble du Québec, les forces vives du territoire sont à pied d'œuvre pour renforcer son attractivité et sa capacité de rétention. *

**Collini, M. , MRC d'Abitibi-Portrait, L'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021*

4.2.2. Services offerts par les organismes

L'école entretient des liens avec divers partenaires afin de réaliser son projet éducatif et atteindre les objectifs de son plan de réussite :

- Les parents comme partenaires essentiels à la réussite des élèves, comme bénévoles lors d'activités et comme ressources lors de projets.
- Le CISSAT pour le soutien auprès des élèves et leur famille ayant des besoins particuliers pour mieux traverser certaines difficultés.
- La Ville d'Amos pour les projets à la Maison de la culture, les sorties culturelles et le partage des infrastructures.
- La Sûreté du Québec pour l'accompagnement auprès de nos jeunes par le biais du PIMS.
- La municipalité pour le partage de ses infrastructures (bibliothèque, patinoire, pompier, etc.)
- La scierie Landrienne en investissant dans la culture des élèves.

4.2.3. Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). L'indice 1 étant le plus favorisé et le 10 étant le plus défavorisé.

Les nouvelles données ressorties au printemps 2021 confèrent un indice de défavorisation de 5 à l'école Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne. Des mesures d'appui pour les milieux défavorisés sont prévues dans la répartition des sommes allouées dans les écoles.

5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Les enjeux de l'école ont été choisis en fonction du contexte et des priorités dégagées par tous les acteurs liés au projet éducatif. Ceux-ci sont rattachés aux différentes orientations du Plan d'engagement vers la réussite afin d'assurer une cohérence dans nos actions à venir.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Voir le sommaire à la page suivante.

PROJET ÉDUCATIF

2023-2028

MISSION	VISION	VALEURS
Pourquoi sommes-nous ici? La mission de l'école consiste à aider chaque enfant à atteindre son plein potentiel et à se surpasser en respectant ses forces et ses défis.	**Ce qui décrit l'organisation, ce qu'on veut devenir?** Inspirer les élèves en leur proposant un milieu d'apprentissage différencié, répondant aux besoins de chacun afin de les amener à se découvrir et à se réaliser au quotidien.	**B**ienveillance : Je suis attentif aux besoins et au bien-être des autres dans mes gestes et mes paroles. **P**laisir : Je crée des moments positifs et rassembleurs pour être bien dans mon milieu. **C**ollaboration : Je suis proactif en partageant mon savoir avec ouverture d'esprit.

ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
Bien-être Actualisation de nos pratiques gagnantes	Évoluer dans un environnement sain et sécuritaire.	Déterminer les pratiques communes à l'égard de la gestion des émotions pour tous les intervenants de l'école.	Nombre de pratiques communes.	3 pratiques communes.
		Mettre en application les pratiques communes dans différents contextes scolaires.	Nombre de contextes favorisant le transfert.	Transfert dans trois contextes.
Pédagogique Motivation et réussite scolaire de chacun des élèves	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.	Augmenter la proportion des élèves se situant dans les intervalles de 70% à 100% en lecture au résultat final à la fin de chaque niveau.	Proportion des élèves se situant entre 70% et 100%	Augmentation de 1% par année
		Augmenter la proportion des élèves se situant dans les intervalles de 70% à 100% dans la compétence résoudre une situation mathématique au résultat final de chaque niveau.	Proportion des élèves se situant entre 70% et 100%	Augmentation de 1% par année
		Favoriser la motivation scolaire en offrant des formations et de l'accompagnement au personnel.	Nombre de formations Nombre de périodes d'accompagnement	Durant la durée de 5 ans du projet éducatif 2 demi-journées de formation pour tous les membres du personnel 5 périodes d'accompagnement en classe pour les enseignants

PROJET ÉDUCATIF

ENJEUX	ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
Pédagogique Développement d'une culture de collaboration	Tous les adultes de l'école ont un impact majeur sur l'apprentissage de l'ensemble des élèves.	Favoriser le partage des pratiques ainsi que **la culture de données** entre les membres du personnel.	Nombre de rencontres collaboratives.	1 rencontre collaborative aux 9 jours par cycle (2 périodes de 50 minutes) 3 journées de concertation par année 3 à 4 tableaux des résultats par séquence